



N° Vert 0590 41 97 67

du 17.01 au 11.03.2011

Les accords collectifs du 20 septembre 2004 et du 15 décembre 2009 relatifs à la formation professionnelle précisent, pour les entreprises relevant du champ d'AGEFOS PME, les modalités de mise en œuvre des dispositifs de formation créés par la loi.

Le versement des contributions formation à AGEFOS PME se traduit par l'adhésion à ces accords.

Pour en connaître les termes, consultez notre site :

www.agefos-pme.com

Adresse Retour de votre Bordereau

AGEFOS PME GUADELOUPE
 ZAC de Houëlbourg Sud II
 Immeuble Arno Sons
 97122 BAIE MAHAULT



BORDEREAU A RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉ
 AVEC VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE D'AGEFOS PME
 dans l'enveloppe jointe à l'adresse ci-contre

CONSERVER UNE COPIE DE CE DOCUMENT

Renseignements obligatoires

(à compléter ou modifier si nécessaire)

N° SIRET _____

Code NAF _____ N° cotisant _____

Convention Collective _____

Activité principale _____

Contact _____

Téléphone _____

Courriel _____

Effectifs annuels moyens 2010 :
 TOTAL dont : Femmes
 Hommes

Si l'entreprise est passée à 10 salariés et plus
 1^{ère} Année de franchissement de ce seuil :

Retour des documents administratifs

A l'entreprise Au cabinet comptable (coordonnées à compléter ci-dessous)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

N° Siret de ce cabinet _____

► Un reçu libératoire vous sera adressé dans les semaines qui suivent ◄

Base de calcul de la participation (Voir notice)

Montant des salaires bruts 2010 (selon DADS au 31/12/10) MS €

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

Plan de formation

MS x 0,40 % A , € HT

Professionalisation

MS x 0,15 % B , € HT

Versement Contributions Formation

Total H.T. A + B , € HT

T.V.A. à 8,50 % si assujetti , €

Montant T.T.C. à régler à AGEFOS PME , € TTC

Cachet de l'entreprise

Signature : _____ Le / / 2011

Nom et qualité du signataire : _____